Deux Vallées
Communauté de Communes

## CONCOURS PHOTOS 14/18

Jusqu'au 15 novembre, participez au concours photos organisé par le Musée Territoire 14-18.



# Concours photos 14/18

Afin de valoriser, de comprendre et de transmettre la mémoire de la Première Guerre Mondiale, participez au concours photos « Musée-Territoire 14-18 ». Ce dernier s'organise autour de cinq catégories :

- Paysage, bol d'air et rando
- Édifices civils et religieux
- Vestiges, lieux insolites et petit patrimoine
- Sites mémoriels, carrières et nécropoles
- Sites d'interprétation, musée et espaces pédagogiques

Ce concours est limité à une seule participation par foyer et jusqu'à trois photos envoyées par catégorie jusqu'au 15 novembre 2022. Les photos doivent obligatoirement être prises sur l'une des sept Communautés de Communes du Musée-Territoire 14-18. Il est possible de concourir dans les cinq catégories mais de ne gagner que dans une seule. les gagnants de chaque catégorie remporteront des entrées pour les musées du territoire ainsi que des croisières. Jusqu'à 600€ de cadeaux pour les premières places, dont 300€ de bon d'achat pour du matériel photographique.

Inscription : coordination AROBASE musee-territoire POINT fr
Le règlement complet du jeu est à télécharger ici ou sur le site internet du Musée-Territoire 14-18.

## Pourquoi ce concours ?

Le Musée-Territoire 14-18 est un musée à ciel ouvert. Il s'étend sur sept communautés de communes de l'Oise à l'Aisne depuis 2020. Ce vaste territoire regorge de vestiges de la Première Guerre Mondiale et de patrimoines bâtis et naturels. Le concours photos est l'occasion d'en apprendre plus sur l'histoire de ce territoire.

Ce partenariat se réalise autour de la valorisation, de la médiation et de la valorisation du patrimoine 14-18 sur le territoire. Il œuvre pour faire connaitre et reconnaitre un « front de l'Oise » entre la Somme et le Chemin des Dames.
Ainsi, des projets vont être réalisés, comme des circuits thématiques, des circuits d'interprétation, des expositions, des spectacles, des randonnées thématiques, des visites guidées, des conférences...
Sur le territoire de la cc2v, les carrières de Montigny vont être mises en avant. En plus des travaux de sécurité, la cc2v va, en partenariat avec l'association La Machemontoise, œuvrer à faire de ce site un lieu de référence pour les visiteurs.

**Musée-Territoire 14-18**

Concept d'un musée à ciel ouvert autour de la ligne de front, où s'est tenue une guerre de position et de tranchées. Partez à la découverte de la Ligne Rouge entre la Somme et le Chemin des Dames. Le Musée-Territoire 14-18 vous permet d'appréhender plusieurs aspects de la Grande Guerre qui a façonné un paysage et marqué une population.Des circuits, des visites guidées, des visites de sites, des vestiges, des animations,...vous feront partager cette Histoire.
Un grand spectacle "1914" lancera le début des commémorations de la grande Guerre les 27, 28 et 29 juin. En savoir plus sur le spectacle "1914"
Le **site Internet officiel du musée territoire 14-18 est en ligne.** Il est visible à l'adresse suivante : www.musee-territoire-1418.fr

**A découvrir**

- Les Carrières de Montigny à Machemont
- Les Carrières des 5 piliers
- Le patrimoine bâti des communes : reconstruction en briques ou présentant des traces de guerre
- Associations actives et dynamiques : Patrimoine Grande Guerre et la Machemontoise
- Présence de nombreux sites : cimetière militaire/bornes casquées/monuments aux morts/... le territoire était situé sur la Ligne de Front
- Nombreux ouvrages réalisés sur le territoire avec des thèmes différents
- Documentation touristique existante sur le Pays Sources & Vallées

**Les carrières de Montigny à Machemont :**

Les carrières de Montigny constituent un ensemble d'habitations troglodytes dont l'histoire est fortement lié à la Grande-Guerre. Depuis quelques années, l'association "La Machemontoise" a entrepris de remettre ce site en état. Après plusieurs dizaines d'années passées sous une végétation luxuriante, le site a repris son aspect d'antan avec ses habitations et ses voutes exceptionnelles. Depuis 2009, la CC2V travaille avec cette association a travers des partenariats (journées du patrimoine, séjour éduc'jeunes) et une aide financière.
***Un peu d'histoire...***
Jusque dans les années 1970, ce site a été troglodyte avec les exploitants des carrières de calcaire qui y avaient bâti leurs maisons. L'extraction de la pierre a été orientée vers la région au XIXème siècle, puis vers Paris jusque 1960 pour les grands travaux d'ouverture des boulevards parisiens. Sa fermeture intervient, après de nombreux accidents, sous le contrôle de l'ingénieur des mines du site pour non respect des piliers de soutènement et des vides d'exploitation. Le site servira ensuite à la production de champignons de Paris et d'endives.
Durant la Grande Guerre, les carrières de Montigny ont été occupées par l'armée Française avec un hôpital militaire qui leur a permis de rester françaises malgré les nombreux assauts de l'ennemi très proche. De nombreux bataillons, dont certains de la Légion Etrangère, y ont séjournée. Durant la Seconde Guerre Mondiale, c'est l'armée Américaine qui investit les carrières pendant de nombreux mois.

**Les Monuments aux Morts**

Avant la Grande Guerre, la France avait déjà de nombreux monuments aux morts pour commémorer le sacrifice des combattants de la guerre de 1870-1871.Mais dès les années 1915-1916, on prit conscience que la nouvelle guerre serait sans commune mesure avec les précédentes. Dès 1919, commença la commémoration de la disparition tragique de cette génération perdue.Cette tragédie fut celle des populations autant dans les villages que dans les villes. Une série de lois organisa l'érection de monuments commémoratifs. Sur notre territoire, ils étaient souvent construits sur les places des villages. Puis, le monument était inauguré en grande pompe.
Ainsi, chacune des communes de la CC2V possède son, voire ses, monument aux morts.
Malgré le manque d'argent des municipalités détruites, la simplicité des représentations laisse place à des oeuvres originales. C'est le cas des communes de Tracy-Le-Val, et de Ribécourt par exemple.

**Les Cimetières Militaires**

Pendant la Grande Guerre, des cimetières provisoires français et allemands existent pour regrouper les corps des défunts en un seul lieu. Plusieurs cimetières allemands sont mis en place par des soldats, comme par exemple, à Chiry-ourscamp et à Mélicocq. Ces sites n'existent plus et sont regroupés dans les nécropoles nationales.
En effet, les cimetières militaires sont crées à la fin du Premier Conflit à l'initiative du Ministère des

Armées.
A Cambronne-Lès-Ribécourt, le cimetière, créé en 1950, regroupe les corps exhumés des deux Guerres Mondiales. On y trouve 126 soldats morts en 1914-1918 ainsi que les tombes de guerre 1939-1945.

**Les bornes casquées**

Il s'agit de bornes commémoratives. Leur implantation est décidée par un comité présidé par le maréchal Pétain : 96 bornes en France et 22 en Belgique. Ces bornes, installées par le Touring Club de France, marquent l'extrême limite de l'avancée allemande en 1918.
A Cambronne-Lès-Ribécourt, on peut trouver la borne de la victoire au Pont du Matz. Cette borne marque l'arrêt de la dernière offensive allemande le 11 juin 1918. Le front est stabilisé jusqu'au 12 aout 1918, date à laquelle les alliés passent à l'offensive dans l'Oise.

**Le petit patrimoine**

A Mélicocq, une stèle honore la mémoire du commandant Perreau. Chef d'escadron, il fut tué face à l'ennemi le 11 juin 1918.
Elle honore égaelment la mémoire des 80 combattants tombés en ce lieu.

**Le bâti**

La ligne de front s'établit pendant de longues années sur notre territoire. Nos communes ont été ainsi les témoins de cette effroyable période. Et malgré la reconstruction, certains lieux gardent encore des traces de cette occupation. C'est le cas qu'une maison située à proximité de l'abbaye d'Ourscamp.
Elle conserve sur la façade des graffitis gravés dans la pierre au chiffre du 75ème "*Infanterie-Regiment*", régiment ayant occupé le hameau durant la Première Guerre Mondiale.
Cette maison est à découvrir grâce au circuit de randonnée de l'abbaye. Propriété privée !